



ACTUALITÉS - Septembre 2026

Trouvez l'association qui vous correspond

S'engager auprès d'une association en tant que bénévole actif ou simple adhérent apporte de nombreux bénéfices : sortir de la routine, se sentir utile, acquérir de nouvelles connaissances, se sociabiliser, développer ses compétences, voire même enrichir son CV et développer son réseau.

Alors profitez des forums pour rencontrer les acteurs associatifs du territoire, qui contribuent à faire vivre le sport, la culture, l'art ou l'engagement citoyen en donnant leur temps pour l'intérêt général :

Samedi 5 Septembre

Saint-Geniès Bellevue

9H-13H

Salle polyvalente

Pechbonnieu

9H30-13H

La halle

Labastide-Saint-Sernin

16H-19H

Espace vert Salle des fêtes

Castelmaurou

10H-13H

Salle des fêtes

Rouffiac-Tolosan

10H-16H

Maison des associations

Saint-Loup-Cammas

14H-18H

Salle des fêtes

Dimanche 6 Septembre

Montberon

10H30-17H

Maison des associations

World Cleanup Day

La journée mondiale de nettoyage de la nature revient en septembre, alors venez participer à cette action environnementale sur le territoire :

Débarbouillons la nature

Sa. 26/06 | 9H30-12H30 | RDV Place de la Mairie, Pechbonnieu

Ou rejoignez les événements enregistrés partout en France, identifiés sur la [carte officielle](#) (worldcleanupday.fr/).



Ateliers et événements



Adapter son jardin à la sécheresse, planter local

Comprendre pourquoi et comment aménager un jardin en favorisant les plantes locales, dans une perspective de préservation de la biodiversité et d'adaptation au changement climatique. Par l'[Association des jardiniers de Tournefeuille](#), gratuit sur [inscription](#)
Sa. 05/09 | 10H-12H | C.C. des Coteaux du Girou (Gragnague)

Café bricol'

Une initiative organisée pour, à la fois, lutter contre le gaspillage, l'abandon d'articles ou d'appareils qui pourraient encore servir mais aussi pour apprendre à être autonome sur la réparation de petit matériel. Gratuit
Sa. 05/09 | 15H-18H | L'Atelier, Pechbonnieu

Tout composter, sans nuisances

Découvrez comment le compostage peut valoriser vos déchets organiques et verts lors de cet atelier interactif. Par [Humus et Associés](#), gratuit sur [inscription](#)
Me. 30/09 | 14H30-16H30 | C.C. des Coteaux du Girou (Gragnague)



Déchets

Caractérisation des ordures ménagères : Focus sur les emballages

Les **plastiques** ont été évalués à **20,3%** de la masse des ordures ménagères analysées. Pour rappel, les ordures ménagères ne sont pas re-triées lorsqu'elles arrivent au centre de valorisation énergétique.

Quelles sont les erreurs les plus fréquentes ?

Les pots de yaourt, barquettes et bouteilles plastiques, les emballages en polystyrène et les films plastiques sont désormais acceptés par le centre de tri. Ces emballages doivent être déposés vidés et bien en vrac (pas imbriqués les uns dans les autres) dans le bac jaune pour être correctement triés.

Les autres plastiques qui ne sont pas des emballages ne doivent en revanche pas être déposés dans le bac jaune. Les jouets, pots de fleurs en plastique dur, objets cassés en plastique peuvent être amenés en déchèteries.

? Pourquoi n'ont-ils pas leur place dans les ordures ménagères ?

Tous les emballages doivent être placés dans la **poubelle à couvercle jaune** pour être valorisés. Ces déchets (contrairement aux ordures ménagères -couvercle vert-) sont **triés** en fonction de leur composition au sein du **centre de tri Valcopia** à Bessières.

Ce tri permet de les transformer en **matière secondaire**, utilisée pour la fabrication de nouvelles bouteilles, fibres polaires, rembourrage, sièges auto, arrosoirs...

Un tri correctement réalisé à la source permet donc de remplacer des matières premières issues du pétrole et de réduire les émissions de gaz à effet de serre associées.

Les **autres plastiques**, dits "durs", seront revalorisés via les **déchetteries**, par des **ressourceries** se chargeant de réparer et remettre en services certains des jouets ou objets cassés, ou via l'envoi dans des filières de recyclages dédiées à ces matériaux.

♻ En cas de doute pour trier, se référer au **mémo-tri** en ligne, et disponible en mairies. L'Ademe propose également de vous guider via la plateforme "**que faire de mes déchets**".

Quel avenir pour les déchets plastiques ?

La France a engagé un "**Plan plastique**" selon 3 piliers complémentaires :

- La sobriété : réduire les emballages inutiles et développer des alternatives durables.
- Le réemploi : construire une filière française, adaptée et pérenne.
- Le recyclage : renforcer les capacités de collecte, de tri et d'incorporation de matières recyclées.

🎯 Ce plan a pour objectif de permettre d'atteindre des exigences européennes, à savoir :
- 55% des emballages plastiques recyclés en 2030.
- 90% des bouteilles plastiques recyclées en 2029.

Plus localement, le **centre de tri** inauguré en juillet 2025 est **le plus grand et le plus performant de France**, garantissant une valorisation optimale des déchets du territoire, lorsqu'ils sont placés dans la bonne poubelle.

Pour aller plus loin:

Visiter le centre de tri : [inscription en ligne](#) ou au 05 82 06 18 30

"Filières à Responsabilité Élargie du Producteur (REP)", [service-public.gouv](#)

TOUS les emballages
sans exception vont dans le

BAC JAUNE !



Ensemble, trions plus, recyclons mieux !

2026 Arrêt collecte des déchets verts en sac



À compter du 1er janvier 2026, la Communauté de Communes met fin à la collecte des sacs végétaux distribués en mairie.

Les habitants des Coteaux Bellevue sont invités à les **remplacer par des bacs roulants**.

Commandez gratuitement vos bacs à déchets végétaux :

Chaque habitation peut bénéficier de 2 bacs maximum de 120, 240 ou 360 litres.

Pour les commander, contacter le service environnement au
05 34 27 13 65

Vous n'avez pas à vous déplacer, les équipes du service environnement livrent directement à votre domicile.



Communauté de Communes Coteaux Bellevue
19 Route de Saint-Loup Cammas, 31140, Pechbonnieu

Joindre le Service Environnement :

05 34 27 13 65

Cet email a été envoyé à {{ contact.EMAIL }}

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à la newsletter du Service Environnement de la Communauté de communes.

[Afficher dans le navigateur](#) | [Se désinscrire](#)

Envoyé avec

Brevo